

Ethique et catastrophe

PAR HENRI-PIERRE JEUDY, sociologue au CNRS. Dernier ouvrage paru : *la Communication sans objet*. Ed. la Lettre volée.

► MÊME SI LA GESTION des risques majeurs ne cesse de se développer, la répétition des catastrophes demeure inéluctable. Certes, il n'y a pas de relation de cause à effet et les prévisions établies sont là pour démontrer que les désastres d'aujourd'hui dépendent toujours de l'absence des mesures qui auraient dû être prises hier. Cet échec de l'anticipation fait le jeu des polémiques soulevées autour des raisons objectives d'une catastrophe et des moyens mis en place pour en limiter les effets désastreux. Quand l'événement est montré à la télévision, qu'il est expliqué par les discours scientifiques, tandis que les politiques justifient leurs modalités d'intervention et que les habitants expriment leur désarroi et leur colère, sa mise en scène paraît être identique d'une année sur l'autre, et souvent, d'un lieu à l'autre. Les mêmes causes sont invoquées et les mêmes conséquences se produisent à tel point que les images pourraient se succéder en convainquant tout téléspectateur que la réalité ne change guère. Le seul critère qui prédomine, c'est l'indice de la gravité donné par le nombre des morts et par le coût des dégâts. Malgré l'apparence d'une telle fatalité, toute stratégie de l'évaluation des menaces continue d'être fondée sur l'idéal d'une maîtrise anticipée des sinistres possibles. Plus s'affiche la volonté d'une meilleure gestion des risques, plus le hasard devient la négation de cette prévision rationnelle qui devrait permettre de mieux parer au danger. L'histoire de notre planète Terre nous rappelle que la catastrophe est son origine. Sans elle, rien n'aurait été possible. Après tout, la nature a toujours été capricieuse, et les lois qui la régissent ont beau être rigoureusement causales, peut-être nous joue-t-elle encore des tours...

Quand elle exerçait pour les hommes un rôle métaphysique, la sagesse la plus commune consistait à suivre ses lois puisqu'elle offrait l'exemple d'une harmonie suprême. Le désastre était une fatalité et le hasard pouvait être un accident salvateur. Désormais, la nature est malade et c'est aux hommes de la soigner, tel semble être l'adage des temps futurs. Pas de hasard, pas de fatalité, le pire ennemi de la gestion des risques, c'est l'idée même de destin.

La distinction classique entre le risque industriel et le risque naturel laisse encore penser que l'homme n'est pas complètement responsable des désastres qu'il subit. Mais le risque naturel devient comparable à un risque industriel quand les causes d'une catastrophe naturelle viennent d'une défaillance de la prévention. Pour les écologistes, toute tentative de « naturalisation » d'un désastre est le moyen fallacieux de faire oublier l'enjeu même des

responsabilités politiques et morales. Une éthique appliquée à l'environnement affiche un pragmatisme simple : si la situation est alarmante, ce n'est pas la nature qui est en cause, ce sont les modes de gestion choisis par les hommes. Lorsque le philosophe Hans Jonas prône une éthique des responsabilités fondée sur la peur, il croit invoquer ce qui a toujours été le moteur des actes humains mais il oublie que la peur est un jeu avec les figures du destin. La mise en pratique des règles qu'il stipule dépend du taux de motivation induit par la peur du chaos : « *Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre* », ou encore : « *Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour les possibilités d'une telle vie* », ou enfin : « *Inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir* ».

Cette combinaison des impératifs à fonction incantatoire transforme la responsabilité morale en système d'obligations multiples pour assurer le meilleur avenir possible à la planète Terre. Le destin de la nature ne serait plus la nature elle-même. La nature devient un « sujet moral », elle doit être traitée comme une personne. Une telle éthique, dont la prétention est d'être adaptée à notre modernité, se fonde sur un double archaïsme : la peur du chaos et l'anthropomorphisme. Si les responsabilités morales sont fondées sur la peur, la rationalité objective d'une maîtrise des périls et des menaces n'est pas réellement partagée, il faut, pour la soutenir, faire appel à de vieux réflexes de culpabilité déclenchés par un état d'alerte permanent. Quand la crainte est le moteur de l'obligation morale, il est difficile de faire croire que la reconnaissance collective d'une meilleure rationalité soit le fruit de la liberté. Pour échapper à ce vieux piège d'une culpabilisation par la peur, la nature est « personnifiée », c'est elle qui, de manière anthropomorphique, va revendiquer ses propres droits (le « droit des arbres » pourrait bien s'étendre à celui des carottes...).

Dans les temps anciens, la nature se vengeait des hommes, aujourd'hui, elle réclame ses droits. Une naïveté en remplace une autre. En usant de cette projection pathétique, l'idée d'un « contrat naturel » suppose bien que toute stratégie pour la protection de l'environnement se fonde sur l'idéalisme d'une natu-

re malade devenue sujet. Ce qui permet de relancer indéfiniment la polémique autour des normes qui n'ont pas été respectées. Comme une fable de La Fontaine, la catastrophe naturelle est utilisée pour inspirer une leçon de morale.

Quand elle n'est pas traitée comme un sujet, la nature est protégée comme un objet parfait, inaltérable, elle est mise sous globe. Avec ses territoires gelés et bien conservés, le monde entier pourrait devenir idéalement un gigantesque parc naturel. Cette organisation du paysage naturel offrirait aux générations futures la garantie d'une transmission sans faille. Là encore, la nature, telle l'origine absolue de toutes les « bonnes » valeurs qui devraient régir l'ordre du monde, est consacrée comme le symbole de la virginité morale. Mais il s'agit

bien d'une nature façonnée par les hommes, d'un modèle intégralement reconstitué, d'un temple artificiel (Biosphère 2 dans l'Arizona était l'exemple même du vaisseau spatial vert). Ainsi se complète la leçon de morale : objet parfait ou sujet de revendication, si la nature réclame ses droits, l'homme sait y répondre en la surprotégeant. Faux sujet ou simulacre total, elle est prête à recevoir toutes les attributions morales. La catastrophe n'est que le moyen d'un apprentissage laborieux. Chaque fois qu'elle survient, on pourra toujours

Chaque fois qu'un désastre survient, on peut toujours en tirer des leçons de morale sur la défaillances des responsabilités. Mais une éthique universelle appliquée à l'environnement n'est en réalité qu'un bluff.

en tirer des leçons sur la défaillance des responsabilités.

Mais face aux désastres, la différence culturelle des comportements révèle le bluff d'une éthique universelle appliquée à l'environnement. Bien des populations, comme celle de Tokyo ou de Los Angeles, sont habituées à vivre avec la menace permanente d'un séisme et, à leur manière, elles pratiquent une certaine « éthique de la catastrophe ». La peur n'est plus liée à la menace de destruction, elle devient la source d'un défi. Destinée à être maîtrisée sans jamais l'être totalement, elle s'impose comme la constance d'une mesure.

Même si l'urbanisation galopante est souvent la cause des sinistres, l'appréhension collective des inondations et des séismes se traduit par l'expression d'une méfiance à l'égard de toute organisation rationnelle et anticipée des risques. La catastrophe vient révéler combien la gestion de l'environnement est elle-même un masque éthique pour les jeux de pouvoir. ◆